

La Croix, 25 septembre 2014

Date : 28/09/2014
Page : FRANCE
Page(s) : 9
Révision : France
Diffusion : 94580
Photocollé : Croix
Surface : 31 %

la Croix



FRANCE

A la Haute Assemblée, un bilan en demi-teinte pour la gauche

Majoritaire au Sénat depuis 2011, la gauche laisse un bilan marqué par le rejet de certains grands textes.

Le travail de modernisation et transparence engagé par le président Jean-Pierre Bel reste à poursuivre.

Quand le Sénat bascule à gauche pour la première fois de son histoire, le 25 septembre 2011, c'est une révolution de palais. Sur le plan du fonctionnement institutionnel, l'impact du changement est limité. Nicolas Sarkozy était encore président de la République et l'Assemblée nationale à droite. Sur le plan politique, c'est le premier pas vers la victoire de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012. Cela ne signifie pas pour autant que les équations majoritaires deviennent plus simples à partir de ce moment-là.

Dès le départ, une ambiguïté se fait jour. Elle repose sur une logique mathématique : la majorité de gauche, qui n'a fait que six voix, ne coïncide pas avec la majorité gouvernementale. Les communistes ne participant pas au gouvernement. Les embaux vont commencer dès octobre 2012, lorsque les sénateurs PCF alliés pour la circonstance à ceux de l'UMP font échouer le texte sur le pacte de l'énergie. Tout au long des deux années suivantes, le Sénat va de la même façon rejeter l'ensemble des textes budgétaires ainsi que certains grands projets de loi,

comme celui sur les retraites. Et quand il adoptera l'interdiction de cumul des mandats, il le fera en s'entraînant du dispositif.

Cette difficulté à dégager des majorités a peu à peu affaibli le Sénat, admet le sénateur PS de la Nièvre Gaëtan Guerc. Dépassant ce problème de majorité politique instable, le président PS de la commission des lois Jean-Pierre Sacur préfère rappeler qu'il a un grand nombre de textes qui ont été votés parce que le Sénat a pu le compte de créer des majorités d'élus - entre gauche et droite. Selon lui, « sans le Sénat, la loi sur les entreprises n'aurait pas été adoptée ». La Haute Assemblée a aussi imprimé sa marque sur la réforme pénale, la loi sur la consommation ou l'expérimentation des espèces de poissons.

Le président du groupe PS Didier Guillaume rend toutefois la droite en partie responsable de ce bilan en demi-teinte, lui reprochant « son opposition systématique sur les textes relatifs à la transparence ».

Cette difficulté à dégager des majorités a peu à peu affaibli le Sénat. »

Nous cumulé des mandats, gestion des groupes politiques, baisse du budget de la Haute Assemblée, « l'absence a permis d'écarter le fonctionnement du Sénat » qui était devenu « la propriété d'un groupe politique », estime Gaëtan Guerc. « Il y a eu un véritable tournant,

même si des progrès restent à accomplir », ajoute Jean-Pierre Sacur.

De fait, le président du Sénat Jean-Pierre Bel a essayé de rendre l'institution plus moderne et transparente, en phase avec son image de modeste et de partisan du monarque. « La présidence Bel coïncide avec les présidences démissionnaires présidentielles, souligne Sylvain Bonnard, chercheur à Sciences Po. Mais sa stratégie de communication a échoué. » Pas en ce qui concerne le dialogue et au conflit permanent. Jean-Pierre Bel est parvenu à donner l'impulsion, mais sans réussir à achever son travail. « S'il n'est pas du président du Sénat, combatte-t-il fin dernier, j'aurais écrit un livre. J'aurais titré le livre : Les habits neufs du parlementarisme. »

COMMENTAIRE

Tous droits de reproduction réservés